

21.04.2016 - 09:23 Uhr

hotelleriesuisse décide de recommander le rejet de l'initiative «Vache à lait»

Berne (ots) -

hotelleriesuisse recommande un Non à l'initiative «Pour un financement équitable des transports» (initiative Vache à lait), sur laquelle doit se prononcer le peuple suisse le 5 juin prochain. Un oui à l'initiative ne ferait que déplacer les problèmes de financement de l'infrastructure routière vers d'autres domaines et n'apporterait pas de solution durable. L'association recommande également de dire Non aux initiatives populaires «Pour un revenu de base inconditionnel» et «En faveur du service public».

hotelleriesuisse défend une approche globale de l'infrastructure de transports, car le tourisme dépend d'une infrastructure englobant tous les moyens de transport. Avec le projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) ainsi que le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), illimité dans le temps, qui est discuté actuellement, les transports sont considérés dans leur globalité. L'association ne voit par contre pas de véritable solution dans l'initiative vache à lait. Son acceptation ne ferait que déplacer les problèmes de financement de l'infrastructure routière et entraîner une énorme perte de 1,5 milliard de recettes pour la Confédération. De plus, l'augmentation de la part des fonds affectée à l'infrastructure des routes réduirait davantage la marge de manoeuvre du Conseil fédéral. Dans la réglementation actuelle, 50% du produit de l'impôt sur les huiles minérales reviennent directement à l'infrastructure routière, ce qui constitue un bon équilibre aux yeux d'hotelleriesuisse qui estime dès lors que l'initiative vache à lait est inutile.

Pas d'expérimentation - Non au «Revenu de base inconditionnel»

Un oui à l'initiative populaire «Pour un revenu inconditionnel de base» bouleverserait l'économie suisse dans une telle ampleur qu'il est impossible d'en estimer les effets de manière fiable aujourd'hui. Une chose est sûre toutefois: Les branches avec des salaires bas et une forte proportion d'employés à temps partiel, comme c'est le cas dans l'hôtellerie, seraient très durement touchées, vu que l'incitation à travailler dans ces secteurs serait très faible. La suppression des assurances sociales ne compense pas le besoin accru de financement du revenu de base, ce qui obligerait à augmenter les impôts.

Rejet de l'initiative populaire «En faveur du service public»

Une acceptation de l'initiative «En faveur du service public» produit exactement l'effet contraire de celui recherché par les auteurs de l'initiative. Elle affaiblirait le domaine des prestations de base fournies par la Confédération et les entreprises fédérales (en particulier les CFF, Swisscom et la Poste) au lieu de le renforcer. L'interdiction de réaliser des bénéfices prive les entreprises de ressources pour investir. La liberté entrepreneuriale surtout serait entravée, de sorte que ces entreprises ne pourraient plus rivaliser avec les acteurs de l'économie privée. Enfin, les pouvoirs publics perdront des millions de recettes fiscales en raison de l'absence de bénéfices.

Contact:

Media Relations

Téléphone: 031 370 41 40, E-mail: media@hotelleriesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100786966> abgerufen werden.